



Guide d'accompagnement

Utilisation responsable de l'intelligence artificielle générative



Service
Animation
Développement
Pédagogiques

2026

Table des matières

Avant-Propos3

L'IAg pour les enseignant·es4

Comment adapter ses évaluations.....5

Encadrement auprès des étudiant·es.....6

Balises d'utilisation des outils d'intelligence artificielle générative.....7

Avant-Propos

Objectifs du document

Ce guide a pour but d'accompagner les enseignant·es dans les réflexions et les actions entourant l'intégration de l'artificielle générative (IAg) dans leurs pratiques pédagogiques. Il vise à les orienter dans l'encadrement de l'usage de l'IAg en contexte d'enseignement, autant pour clarifier les attentes auprès des étudiants que pour développer des activités, des consignes et des évaluations adaptées.

L'intégration de l'IAg générative peut varier d'un cours à l'autre, selon la discipline, les compétences à développer et les objectifs d'apprentissage. Les enseignantes et les enseignants sont les mieux placés pour décider comment l'utiliser dans leur cours, puisqu'ils connaissent leur contenu, leurs étudiant·es et les exigences de leur discipline. Cette intégration doit toutefois respecter les orientations et les principes établis par l'établissement ([Référez-vous aux directives et politiques du cégep disponible sur l'intranet](#)).

Limites du document

Ce document peut soutenir les enseignant·es au moment de réfléchir à usage pédagogique de l'intelligence artificielle générative. Il vise plus précisément à encadrer l'utilisation de l'IAg comme outil pour soutenir l'apprentissage, l'enseignement, la planification d'activités, la formulation de consignes et l'adaptation des évaluations. Le présent document ne vise pas à se substituer aux directives institutionnelles sur l'utilisation de l'intelligence artificielle par le personnel. C'est un guide simplifié à des fins de planifications dans un contexte d'enseignement. Comme le précise la *Directive, Utilisation de l'intelligence artificielle par le personnel* (no 3-011), l'usage de l'intelligence artificielle doit respecter les balises institutionnelles établies.

Ce document ne porte pas sur l'encadrement de l'IAg générative en dehors d'un usage pédagogique. Il reconnaît toutefois l'importance de réfléchir aux enjeux éthiques et sociaux liés à l'IAg, comme la souveraineté numérique, la gestion des risques informatiques et l'impact environnemental. Ces questions sont importantes, mais elles ne constituent pas l'objet principal de ce guide.

L'IAg pour les enseignant-es

Obligations :



Vous demeurez responsable des contenus produits.

1. Exercer un jugement critique sur la qualité des productions.
2. Conserver son jugement professionnel face aux réponses de l'IAg.
3. Valider l'exactitude et la fiabilité des informations.
4. Adopter une posture de transparence dans votre utilisation de l'IAg.
5. Protéger les données personnelles et sensibles (informations confidentielles, en aucun cas les inclure dans une IAg).
6. Respecter le droit d'auteur.

Exemples d'utilisation pertinente dans un cadre professionnel

Concevoir

- Préparer sa pédagogie (réflexion sur ses objectifs, ses méthodes, ses évaluations, afin de créer des apprentissages plus efficaces).
- Créer des variantes d'exercices.
- Reformuler une consigne.
- Structurer du contenu.
- Réduire la peur de la page blanche en générant des idées ou une structure de départ pour éviter de rester bloqué.
- Produire plus rapidement un premier jet.
- Concevoir une grille de correction.
- Développer sa réflexion (analyser ses pratiques, ses choix d'enseignement afin de l'enrichir).
- Effectuer un remue-méninge.



Bonifier ses productions



- Améliorer une première version afin d'en clarifier les idées, la structure et la qualité.
- Reformuler un concept pour rendre une idée complexe mieux adaptée afin d'en faciliter la compréhension.
- Simuler des cas vécus afin de créer des situations réalistes, proches de la pratique professionnelle.



Exemples d'utilisation possible en classe :

- Amener l'étudiant-e à produire un contenu avec un outil d'IAg, puis à l'analyser de façon critique afin d'identifier les erreurs factuelles, les biais, les approximations, les sources absentes ou les raisonnements problématiques.
- Comparer les résultats entre une réponse humaine et une produite par l'IAg : afin d'identifier les différences.
- Mise en situation : proposer un scénario réaliste lié au cours et demander aux étudiants d'utiliser l'IAg comme outil d'analyse afin de formuler des pistes de solution, puis de porter un regard critique sur la pertinence des résultats obtenus.
- Créer des grilles d'analyse : demander à l'étudiant-e de créer à l'aide de l'IAg une grille d'autoévaluation (selon un contexte d'un travail, d'une présentation orale, etc.), de la clarifier et de la remplir.
- Aider pour des questionnaires : créer en classe, à l'aide de l'IAg, des questionnaires de révision ou de compréhension de la matière vue en classe, ou améliorer un premier brouillon.

Comment adapter ses évaluations

L'adaptation des évaluations passe par des dispositifs qui rendent explicite le cheminement de l'étudiant, structurent la production en étapes et permettent d'observer la démarche intellectuelle, et non seulement le produit final.



Une évaluation qui tient compte de la possibilité de l'utilisation de l'IA :

- Révéler la compréhension de l'étudiant-e.
- Inclure le processus (évaluer comment le travail se construit, tenir compte des 3 P).
- Résister à l'automatisation (concevoir une tâche qui ne peut être entièrement déléguée car elle exige un démarche personnelle, des réflexions et du raisonnement).
- Demander à l'étudiant-e de justifier ses choix, de présenter le raisonnement utilisé, sa démarche ou sa stratégie et même les connaissances et les contraintes qui l'ont guidé.
- Démontrer des qualités humaines (réflexion critique, tâche complexe et créative).
- Intégrer de l'oralité si c'est possible.
- Évaluer l'apprentissage dans une situation du monde réel.
- Mettre davantage l'accent sur les apprentissage de haut niveau et d'esprit critique.
- Ajouter une IAgraphie (médiagraphie de l'utilisation concrète de l'IAg).



Tenir compte des 3 P :

- **Propos** : C'est le contenu, les idées, les connaissances mobilisées. Qu'est-ce que l'étudiant-e comprend?
- **Processus** : C'est la démarche, les choix, les sources, les essais, les corrections. Est-ce que l'étudiant-e peut expliquer sa démarche?
- **Produit** : C'est la réalisation finale. Est-ce que le résultat répond aux exigences de la compétence?

Indiquer explicitement, dans le plan de cours, les conditions d'utilisation permises, limitées ou interdites des outils d'IA générative pour les travaux, les exercices et les évaluations.

- Sensibiliser les étudiant-es aux enjeux liés à l'éthique.
- Expliquer vos critères (pourquoi sont-ils différents d'un cours à l'autre, d'une évaluation à l'autre selon le contexte).
- Préciser vos règles dans chaque travail (si nécessaire).

Exemples d'utilisations:

- Portfolio
- Travaux avec présentation orale
- Vidéo
- Étude de cas
- Atelier
- Journal de bord
- Rencontre individuelle
- Entretien ou entrevue
- Carte conceptuelle
- Évaluation formative (autoévaluation)
- Examen à développement
- Argumentation en classe sur une lecture.
- En classe, prendre connaissance d'une notion avant le cours et l'appliquer.



Situations à risque :



- Dissertations ou textes faits à la maison.
- Résumés de lecture.
- Travaux de recherches descriptifs (faire un portrait, expliquer un concept, présenter un sujet).
- Synthèses et les résumés.

À noter:

- Garder un esprit de prévention.
- Pour obtenir du soutien, vous êtes invité à contacter Marc Tremblay, conseiller pédagogique.
- Vous pouvez également consulter la section « Intelligence artificielle » sur Centre TIC.

Encadrement auprès des étudiant-es

Principe fondamental

L'IAg doit soutenir le processus d'apprentissage et non pas remplacer la compétence.



Encadrement

- **Plan de cours et consignes dans les travaux :** Vous avez la responsabilité d'indiquer clairement dans vos plans de cours et dans vos consignes de travaux si, et dans quelle mesure, l'utilisation de l'intelligence artificielle générative est permise par les étudiant-es. Vous pouvez inclure des exemples.
- Précisez explicitement à vos étudiant-es les limites d'utilisation des outils d'IAg et rappelez les conséquences institutionnelles liées à la tricherie, incluant certains usages non autorisés (désinformation, fausses nouvelles, etc).
- Accompagnez vos étudiant-es vers une utilisation éthique et responsable de ces outils.
- Aidez à encadrer les apprentissages avec discernement, en s'appuyant sur leur jugement professionnel et sur des pratiques d'évaluation mieux adaptées.
- Avoir un jugement professionnel et des pratiques mieux adaptées d'évaluation.
- L'objectif est de sortir de la simple opposition entre autoriser et interdire, afin de repenser l'accompagnement des étudiants sans tomber dans la peur, la suspicion ou l'hypervigilance.
- Éviter les consignes ambiguës, car elles peuvent créer de la confusion dans l'usage de l'IAg



- Par exemple, demander une reformulation, un plan provisoire ou des pistes de questions peut être des utilisations acceptables de l'IAg. En revanche, déléguer entièrement l'analyse, l'argumentation ou la rédaction finale prive souvent l'activité de son sens pédagogique.

Prévenir la tricherie et non la subir

- Éviter d'installer un climat de méfiance systématique, tout en soutenant une gestion pédagogique rigoureuse et équitable pour tous.
- Remettre une grille de correction orientée vers le processus (tricherie plus difficile).
- Exposer les répercussions (pénalité, reprise ou échec du travail).
- L'utilisation de l'IAg peut soutenir le travail de l'étudiant, mais ne doit pas faire le travail intellectuel à sa place.
- Rendre la démarche d'apprentissage observable afin d'évaluer non seulement le résultat final, mais l'engagement et la compréhension réelle de l'étudiant.
- Diversifier les formes d'évaluations.

Sur le site du Centre TIC à la page sur l'intelligence artificielle. Vous trouverez :

- Une grille d'évaluation du risque de tricherie à une évaluation
- Un contrat d'utilisation de l'IAg en classe.
- Des capsules vidéo.
- Une foire aux questions.
- Les balises institutionnelles.



Demander une IAgraphie

Indique l'usage de l'IAg dans un document

Ex: OpenAI. (2026). ChatGPT [grand modèle multimodal]. Utilisé le 14 avril 2026 pour générer des pistes de reformulation, proposer un plan de texte et corriger certaines formulations



Balises d'utilisation des outils d'intelligence artificielle générative

Dans ces situations, l'étudiant-e produit le travail. Nous vous suggérons de choisir un niveau et l'indiquer à chaque travail. Ces compétences peuvent être disciplinaires, méthodologiques, rédactionnelles ou informationnelles.



Utilisation
interdite

NIVEAU 0 : Ceci signifie que si l'enseignant-e a un motif de croire qu'il y a eu l'utilisation d'une IAg dans une évaluation, elle ou il doit émettre un rapport de plagiat.



Utilisation
limitée

NIVEAU 1 : Utilisation uniquement pour assister l'apprentissage dans le domaine disciplinaire. L'étudiant-e est tenu-e de déclarer l'utilisation qu'elle ou qu'il en a faite selon les consignes fournies par l'enseignant-e sans quoi l'utilisation peut être considérée comme un délit.



Utilisation
guidée

NIVEAU 2 : L'Utilisation est autorisée pour améliorer un travail produit par l'étudiant-e. La personne est tenue de déclarer l'utilisation qu'elle ou qu'il en a fait-e selon les consignes fournies par l'enseignant-e sans quoi l'utilisation est considérée comme un délit.

Dans ces situations, l'IAg est permise parce que l'enseignant-e considère que l'étudiant-e est en mesure d'exercer un esprit critique et de juger la qualité du contenu de l'IAg ou qu'il contribué à son esprit critique.



Utilisation
balisée

NIVEAU 3 : L'Utilisation est autorisée pour produire un travail qui sera amélioré. L'étudiant-e est tenu-e d'indiquer le contenu généré par l'IAg ou de déclarer l'utilisation qu'elle ou qu'il en a fait-e selon les consignes fournies par l'enseignant-e sans quoi l'utilisation est considérée comme un délit.



Utilisation
libre

NIVEAU 4 : L'Utilisation est autorisée sans aucune restriction spécifique. Ce niveau inclut tout ce qui précède, de l'exploration à la production, ainsi que toute autre tâche particulière jugée complexe. L'étudiant-e est tenu-e d'indiquer le contenu généré par l'IAg ou de déclarer l'utilisation, sans quoi l'utilisation est considérée comme un délit.